

A partir de juin, la ligne M reliera Le Châble à la gare de Saint-Julien

jeudi 27.03.2014, 14:00



Les élus et partenaires rassemblés près du panneau "Point de mobilité" découvert pour la circonstance.

3

Mercredi 19 mars, en mairie de Beaumont, Christian Etchart, maire, accueillait Raymond Mudry, vice-président du Conseil général de Haute-Savoie, Guy Larmanjat, vice-président du Conseil général de l'Ain et président du Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT), Bernard Gaud, président de la Communauté de communes du Genevois (CCG), David Favre, secrétaire général aux transports de l'Etat de Genève et les élus des communes de la CCG.

Avant la signature de l'avenant et dans leurs différentes explications, chacun des intervenants a énuméré les avantages de la solution des transports publics à partir des moyens mis en place, ces dernières années. La ligne D, depuis la gare de Saint-Julien, la ligne 4, depuis Perly, la ligne 44, depuis Croix de Rozon, véhiculent de nombreux passagers en différents points de Genève. Maintenant, il est devenu nécessaire de créer des circuits afin de rabattre des passagers depuis les communes environnantes. Depuis le Vuache, une navette "extension ligne D" transporte des passagers vers Saint-Julien. Depuis février 2013, la ligne M relie déjà Croix de Rozon à la gare de Saint-Julien en passant par Collonges et Archamps ; sa fréquentation est encourageante avec près de 4 000 passagers par mois. Dans chaque commune de la couronne du Grand-Genève, la population a augmenté et il devient donc nécessaire de mettre en place des transports publics efficaces malgré leurs coûts. Un point de mobilité est en cours d'aménagement près du rond-point de croisement des RD1201 et RD18. A partir de juin, d'un point de vue pratique depuis la gare de Saint-Julien, le nouveau tracé de la ligne M se prolongera vers Neydens (Vitam, les Mouilles) puis Le Châble.